

JOURNÉE PORTES OUVERTES

**Lycée Edouard Herriot
Sainte Savine**

ANNÉE SCOLAIRE 2016 / 2017



*Chorégraphie «Le vent vivant des peuples »
Option facultative niveau seconde (2014)*

ENSEIGNEMENT OPTIONNEL

DOMAINE : ART-DANSE

1/ QUELLES SONT LES FINALITES DE L'OPTION DANSE ?

- Acquérir, approfondir et affiner des compétences techniques et théoriques en danse et aux arts
- Ouvrir à des démarches de créations chorégraphiques et artistiques.
- Intégrer différents rôles : danseur, chorégraphe, interprète.
- Préparer les élèves à l'option facultative Art Danse au baccalauréat pour obtenir des points supplémentaires (Coefficient 1 ou 2), de donner une coloration artistique à son cursus scolaire qui peut être utile pour l'orientation en supérieur ou acquérir une mention.

2/ QUELS SONT LES OBJECTIFS DE L'OPTION DANSE ?

L'enseignement vise trois objectifs principaux :

- Poser des repères dans le monde de la danse : histoire, œuvres, pratiques, etc...
- Acquérir et approfondir des compétences pratiques dans le domaine de l'expression chorégraphique.
- Développer sa connaissance et sa pratique de la danse en la nourrissant d'éléments empruntés à d'autres domaines de l'art et de la pensée.

3/ QUELLES SONT LES COMPETENCES VISEES DANS LE CADRE DES PROGRAMMES ?

Types de situations	Compétences attendues : L'élève parvient à
Composition	Composer seul ou à plusieurs des phrases ou modules chorégraphiques S'intégrer dans un projet de composition collective
Improvisation	Improviser individuellement ou collectivement de courtes séquences à partir de propositions simples
Interprétation	Jouer avec les éléments d'une chorégraphie pour en proposer des interprétations différentes, en solo ou dans un groupe Mettre en jeu des qualités de présence, d'écoute, etc.
Réception de spectacle	Repérer et décrire les éléments constitutifs d'une œuvre chorégraphique Utiliser des outils simples d'observation et d'analyse
Production écrite et orale	Rendre compte de façon structurée, par écrit ou oralement, de ses expériences vécues en qualité de danseur, de chorégraphe ou de spectateur Restituer les connaissances acquises Exprimer clairement quelques questions et points de vue personnels

4/ QUELLE EST LA DUREE DU CURSUS ?

L'enseignement facultatif Art-danse se déroule sur 3 ans en classe de seconde, première et terminale. L'année de terminale l'élève se prépare exclusivement à l'épreuve facultative d'option Art-danse du bac. A la fin de votre cursus, dans votre curriculum vitæ vous ferez valoir d'une formation artistique. Cette mention n'est pas négligeable lors des entretiens d'accès aux écoles d'architecte, de design ou de formation dans l'art en distinguant l'élève « artiste en herbe » des autres bacheliers !

5/ QUI PEUT S'INSCRIRE A L'OPTION DANSE ?

Elèves volontaires du lycée des classes de secondes, premières et terminales.

Aucun niveau de danse n'est exigé mais il est indispensable d'être passionné (e) de danse!

Les débutants comme les experts ont leur place à l'option danse à condition que la répétition des séquences, la mémorisation des créations et le travail personnel soient effectives.

L'option danse s'adresse à tous, aux garçons et aux filles.

Il n'y a pas de test de sélection pour intégrer l'option danse.

L'effectif par niveau est autour de 12 à 30 élèves selon les niveaux.



6/ COMMENT S'INSCRIRE A L'OPTION DANSE ?

L'élève s'inscrit en remplissant le dossier d'inscription (fin juin début juillet) du lycée. L'élève s'engage alors sur l'année scolaire, les désistements ne seront pas acceptés.

→ Si le (la) collégien(ne) est issu(e) d'un collège du bassin de recrutement : Il suffit de remplir le dossier d'inscription pour entrer au lycée.

→ Si le (la) collégien(ne) n'est pas issu(e) d'un collège du bassin de recrutement : un dossier de demande de dérogation est à demander en classe de 3^{ème} à l'Inspection d'Académie de l'Aube.

Une fois la dérogation validée, dès la réception du courrier il faut s'inscrire au lycée E. HERRIOT.

REMARQUE : Depuis la rentrée 2013, les élèves du collège A. Camus La Chapelle St Luc et du collège des Jacobins de Troyes inscrits en sections sportives danse en classe de troisième sont prioritaires car la demande de dérogation entre dans le cadre de « parcours particuliers ».

7/ QUEL EST LE VOLUME HORAIRE DE CET ENSEIGNEMENT ?

Le volume horaire est de 3 heures d'option facultative Art Danse par semaine, (hors répartition de spectacles et soirée spectacle au théâtre de la Madeleine de Troyes). La présence en cours et aux spectacles est obligatoire.

→ *Cours pratique* : 2 h Travail sous forme d'atelier thématique de création de chorégraphie de préparation au travail d'improvisation.

→ *Cours théorique* : 1 h Etude d'œuvre du répertoire classique et contemporain, travail de recherche chorégraphique.

8/ DANS QUELLES INSTALLATIONS SE DEROULENT CET ENSEIGNEMENT ?

Pour les cours pratiques : Au cosec de la Noue Luttel dans la salle de danse (gymnase du campus)

Pour les cours théoriques : Salle E01 (salle de sciences physiques au rez-de chaussé)

9/ QUI ENCADRE L'OPTION DANSE ?

Mme Sabrina MIEUR Professeur agrégée d'Education Physique et Sportive avec une certification en danse
Ce professeur référent de l'option danse est associé à une équipe pluridisciplinaire.

Deux danseuses professionnelles interviennent dans les classes d'option :

→ Melle Aurore CASTAN AÏN, Titulaire d'un diplôme d'Etat en danse jazz.

→ Melle Mélisande CARRE- ANGELI, Titulaire d'un diplôme d'Etat en danse contemporaine.

REMARQUE : Les professionnelles de danse interviennent en cours selon un planning précis distribué en début d'année aux élèves.

10/ COMMENT L'ELEVE EST EVALUE L'OPTION DANSE ?

Une évaluation des compétences ponctuera chaque fin de trimestre en fonction de 3 épreuves.

Une note et une appréciation figure sur le bulletin trimestriel dans la rubrique Option Danse.

→ Une composition chorégraphique

→ Une improvisation ou travail de recherche (guidée ou libre)

→ Un exposé sur un thème, un devoir sur un cours ou une analyse d'une œuvre chorégraphique.

EPREUVE FACULTATIVE AU BACCALAURAT ART DANSE

	EPREUVE FACULTATIVE AU BACCALAURAT ART DANSE
Coefficient	1 ou 2 selon le nombre d'options présentées par le candidat et l'ordre du choix effectué par le candidat Seuls les points supérieurs à 10 seront pris en compte et multipliés par l'indice du coefficient. → <i>En danse, le coefficient est de 2: une note de 18/20 donne 16 points supplémentaires au bac (2x8pts).</i>
Epreuves	-Une composition chorégraphique de 2 à 3 min -Une improvisation de 1 à 2 min -Un entretien de 15 min
Répartition des points	- La composition chorégraphique: 7 points - L'improvisation : 6 points → <i>La note globale est sur 20 points (arrondie au point entier supérieur)</i> - L'entretien : 7 points
Remarques	Seuls les candidats inscrit(e)s à l'option danse du lycée E Herriot peuvent réaliser une composition chorégraphique en solo, duo, trio et quatuor. Les candidats libres à l'option doivent depuis le bac session 2014 se présenter exclusivement en solo. → <i>Au bac 2014 : la moyenne des 16 élèves inscrits en option danse du lycée E Herriot était de 16/20.</i>
Textes de références	Note de service n° 2012-038 du 6 mars 2012 B.O. n° 14 du 5 avril 2012. Rectifiée le 14 juin 2012. B.O. n° 27 du 5 juillet 2012.

11/ QUI EST LE PARTENARIAT CULTUREL DE L'OPTION DANSE ?

Le partenaire culturel est le Théâtre de la Madeleine à Troyes.

Les élèves assistent à différents spectacles de danse dans le cadre de ce partenariat (Abonnement a 3 spectacles) et réalisent des prestations sur scène.

L'option danse tisse également des partenariats avec les musées du département (Musée d'art moderne à Troyes, Musée Camille Claudel à Nogent sur Seine).

12/ QUEL TYPE DE DANSE EST ENSEIGNE?

En cours pratique, le style est la danse contemporaine qui englobe, par définition, tous les styles de danses au service d'un projet chorégraphique.

En cours théorique, tous les styles de danse seront abordés.

13/ COMMENT NOUS CONTACTER ?

PROFESSEUR REFERENT OPTION DANSE	ETABLISSEMENT
Mme MIEUR Sabrina Mail : mieur@wanadoo.fr Port : 06 82 15 97 26 Fixe : 03 25 71 91 17 Site de l'option danse : http://optiondanselyceeherriot.wifeo.com Page Facebook : https://www.facebook.com/pages/Option-Danse-Lycée-Herriot-Sainte-Savine/	Lycée Edouard Herriot LA MALADIERE BP 90248 SAINTE SAVINE 10606 LA CHAPELLE SAINT LUC Téléphone : 03 25 72 15 50